

ACCREDITATIONS ET AGREMENT DES LABORATOIRES MOROCCO FOOD EX

Depuis 2006, des sections importantes des laboratoires de l'EACCE à Casablanca, Agadir, Berkane, Meknès et Larache ont été accréditées par le COFRAC selon la norme ISO 17025 , et ce pour la reconnaissance de la compétence des laboratoires en matière de réalisation des analyses de Résidus de pesticides, huiles végétales et boissons.

La portée des accréditations par site se présente comme suit :

Site	N° d'accréditation	Portée
Laboratoire de Physico-chimie de Casablanca	1-1747 Portée d'accréditation disponible sur : www.cofrac.fr	Résidus de Pesticides Corps Gras Boissons Sans Alcool
Laboratoire régional d'Agadir	1-1746 Portée d'accréditation disponible sur : www.cofrac.fr	Résidus de Pesticides Corps Gras
Laboratoire régional de Berkane	1-2310 Portée d'accréditation disponible sur : www.cofrac.fr	Résidus de Pesticides
Laboratoire régional de Larache	1-5845 Portée d'accréditation disponible sur : www.cofrac.fr	Résidus de Pesticides



Site	N° d'accréditation	Portée
Laboratoire régional de Meknès	1-5846 Portée d'accréditation disponible sur : www.cofrac.fr	Corps Gras Boissons Sans Alcool

En 2011, le panel d'analyses sensorielles de l'EACCE pour les huiles d'olive vierge extra a officiellement reçu l'agrément du Conseil Oléicole International (COI). Il s'agit de la première reconnaissance internationale d'un panel au niveau du Maroc.

En 2014, le laboratoire de Casablanca a officiellement obtenu l'agrément du Conseil Oléicole International (COI) pour les analyses physico-chimiques des huiles d'olives.

